

Agent(e) de Prévention et de Sécurité (Titre à Finalité Professionnelle) + SSIAP

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation
(PRF AS)

N° de marché : 2023P076S04141

Organisme responsable et contact

CREDER -MACC1 BORDEAUX
DIAT Catherine
05.56.32.13.13
formation.securite@macc1.net

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Non renseigné

Conditions d'accès :

Les pré-requis obligatoires liés à cette
composante seront précisés et détaillés dans
la réponse de l'organisme de formation.

Prérequis pédagogiques :

Les prérequis à l'entrée en formation sont les
suivants :- être âgé de 18 ans minimum- avoir
une autorisation préalable du CNAPS ou une
carte professionnelle d'une autre spécialité de
la sécurité privée en cours de validité.- avoir
un niveau en français équivalent au B1
(test)NB :depuis mai 2021, les ressortissants
étrangers doivent être titulaire d'un titre de
séjour depuis plus de 5 ans pour demander
une autorisation préalable.Pour le SSIAP1,
une aptitude médicale justifiée par un certificat
médical établi par le médecin traitant.

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

La présente consultation cible des actions devant répondre aux besoins en compétences des entreprises, et en qualification des publics afin de faciliter l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi durable.

Contenu et modalités d'organisation

Accueil - Accueil, présentation du centre, de l'équipe pédagogique, de la formation, des objectifs visés. Positionnement et contractualisation - 7 h. Module juridique - Acquérir le cadre légal du métier d'Agent de Sécurité pour exercer son métier dans le respect du code de déontologie et de ses obligations :- le livre VI du code de sécurité intérieure parties législatives et réglementaires- Connaître les dispositions utiles du code pénal.- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche. - 28 h Gestion des conflits - Acquérir le cadre légal du métier d'Agent de Sécurité pour exercer son métier dans le respect du code de déontologie et de ses obligations :- le livre VI du code de sécurité intérieure parties législatives et réglementaires- Connaître les dispositions utiles du code pénal.- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche. - 14 h. Module stratégique - Compréhension, transmission et restitution des consignes écrites et /ou verbales;- Transmission des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles :- Transmission des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie, d'accidents.- faire un compte rendu oral ;- Rédiger un compte rendu écrit ;- Présenter et rédiger un rapport circonstancié susceptible d'être présenté aux forces de l'ordre. les outils de transmission Réaliser une remontée d'information. Utilisation de l'outil informatique et de logiciels spécifiques - 8 h modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier - L'objectif de ce module est de permettre au futur agent d'appréhender une personne dans le respect de son cadre légal d'intervention. Savoir :- Savoir respecter les conditions d'appréhension de l'article 73 du CPP.- Définition des missions de sécurité et de sûreté confiées aux agents de prévention et de sécurité dans le cadre des différentes filières de métiers repères :- Filière surveillance- Filière distribution- Filière incendie Savoir-faire -Etre capable d'appréhender une personne en respectant l'application des textes réglementaires - 14 h Sensibilisation aux risques terroristes - Définir les risques terroristes et connaître les différentes m

... Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

Agent de prévention et de sécurité - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00451066	du 18/11/2024 au 18/03/2025	Dax (40)	CREDER -MACC1 BORDEAUX		Non éligible	FPC
00509383	du 24/03/2025 au 18/07/2025	Dax (40)	CREDER -MACC1 BORDEAUX		Non éligible	FPC